

CHALLENGE HARMONIE MUTUELLE Version 1 du 22/05/2019
JOURNEE FINALE **Samedi 01/06/2019**
A PARIGNE L'EVEQUE

Les feuilles de rencontres seront gérées par le Juge-Arbitre sur place

CONVOCAATION & DEROULEMENT

Pointage 13H30

-2000 pts

MAYET 1

LA SUZE 1

VIBRAYE 1

ST PAVACE 1

LA FLECHE 1

LA SUZE 2

LA FLECHE 3

COULAINES 1

-2000 pts

14H00 : 1/4 Finale

15H00 : 1/2 Finale

16H00 : Places 1 à 4

Une consolante en classement intégral est proposée aux équipes éliminées en 1/4 de finale.

Chaque équipe pourra donc faire 3 rencontres

Chaque rencontre se joue sans les doubles.

En cas d'égalité sur une rencontre, départage aux manches puis aux points.

En cas de nouvelle égalité, l'équipe avec les 2 joueurs totalisant le moins de points individuels sera déclarée vainqueur.

RENSEIGNEMENTS

Rappel :

En cas d'absence, vous pouvez remplacer le joueur par un joueur licencié de votre club.

ATTENTION : Règle du brûlage pour les clubs ayant plusieurs équipes

La somme totale des classements des 2 joueurs devra respecter le règlement de la division.

Si une équipe se désiste, elle sera remplacée par l'équipe classé juste derrière elle au classement général.

Si une équipe se désiste, et qu'il n'y a plus d'équipe remplaçante, son adversaire sera déclaré vainqueur.

Bruno Gausseran

06 34 31 61 66

bruno.gausseran@pingsarthe.org